



TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

**Ensemble, nous
pouvons construire
un avenir meilleur.**





LA MISSION DE L'ARMÉE DU SALUT : ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES VERS L'AUTONOMIE

Secourir, accompagner, reconstruire. Telle est la devise de l'Armée du Salut sur laquelle elle fonde, depuis maintenant plus de 140 ans en France, ses actions en faveur des personnes fragilisées par l'exclusion sociale, la dépendance ou le handicap.

Portées par des valeurs humanistes, les équipes de la Fondation de l'Armée du Salut oeuvrent chaque jour pour une société plus inclusive, afin que chacun puisse trouver sa place et avancer sur le chemin de l'autonomie.

NOTRE ACTION EN CHIFFRES



Près de
8 500
salariés et bénévoles



Plus de **2,7 millions**
de journées d'hébergement
assurées



Jusqu'à
50 000
personnes aidées
chaque année



Plus de **245**
établissements
et services

3 ÉTABLISSEMENTS

pour aider les plus fragiles à construire leur avenir

Les 3 établissements de la Fondation de l'Armée du Salut qui vous sont présentés dans cette brochure s'adressent à des publics fragilisés : des enfants et des jeunes en difficulté ainsi que des personnes en situation de handicap. **En leur versant votre taxe d'apprentissage, vous permettez à ces enfants et adultes de se former pour exercer un métier afin de vivre dignement.**

3 PROPOSITIONS D'AFFECTATION

Nous disposons de trois établissements auxquels vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage. À vous de choisir quel sens vous souhaitez lui donner !

Château d'Auvilliers, Artenay

Permettre aux personnes présentant des déficiences de travailler et de se former.

PUBLIC

92 personnes en situation de handicap

ÉQUIPE

20 encadrants

DIRECTEUR : Onesphore Muhire

ADRESSE POSTALE

Domaine d'Auvilliers

Château d'Auvilliers • 45410 Artenay

Tél. : 02.38.80.00.14 • Numéro UAI : 045035XK



Institut Nazareth, Montpellier

Une action conjuguée autour de l'éducatif, du pédagogique et du soin

PUBLIC

124 enfants et adolescents de 5 à 20 ans dont 48 au niveau collège

ÉQUIPE

58 encadrants

DIRECTEUR : Patrick Mardille-Vidal

ADRESSE POSTALE

Institut Nazareth

13, rue de Nazareth • 34093 Montpellier, Cedex 5

Tél. : 04.99.58.21.21 • Numéro UAI : 0341726S



Villa Blanche Peyron, Nîmes

Accompagne des enfants et des adolescents en situation de handicap psychologique à se construire en développant leurs capacités suite à une ou plusieurs ruptures dans leur parcours de vie.

PUBLIC

52 adolescents et jeunes adultes âgés de 11 à 20 ans

ÉQUIPE

28 encadrants

DIRECTRICE : Laurence Lindauer

ADRESSE POSTALE

Villa Blanche Peyron

122, Impasse du docteur Calmette • 30000 Nîmes

Tél. : 04.66.04.99.40 • Numéro UAI : 0301052F



LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 3 QUESTIONS

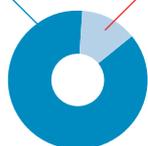
1 Comment est-elle calculée ?

Le montant de la taxe d'apprentissage est un pourcentage de la masse salariale mensuelle précédant la déclaration : **0,59% (0,44% pour l'Alsace-Moselle)**.

2 Comment est répartie votre taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est divisée en deux parties :

La part principale
directement collectée par l'Urssaf de manière mensuelle suite à votre déclaration sociale nominative (DSN).



Le solde
directement collecté par l'Urssaf suite à votre déclaration en DSN mais attribuable à l'établissement de votre choix.

3 Comment déclarer le solde de votre taxe d'apprentissage (calculé sur la masse salariale 2023) ?

Le solde de votre taxe d'apprentissage, calculé sur la masse salariale 2023, est à verser directement auprès de l'URSSAF. Il doit être déclaré sur la DSN (Déclaration Sociale Nominative) d'avril 2024 et est exigible le 5 ou 15 mai 2024.

Cependant, **vous pourrez toujours l'attribuer librement à un ou plusieurs établissements de votre choix, comme ceux présentés dans cette brochure**, via la plateforme SOLTéA, accessible à partir du 27 mai et jusqu'au 24 octobre 2024.

Les 3 établissements de la Fondation de l'Armée du Salut auxquels vous pourrez verser votre taxe cette année :

- Le Domaine du Château d'Auvilliers, à Artenay
- L'Institut Nazareth, à Montpellier
- La Villa Blanche Peyron, à Nîmes

Les entreprises d'Alsace-Moselle ne sont pas redevables du solde de la taxe d'apprentissage.

Afin d'aider nos équipes dans leurs missions auprès des jeunes fragilisés et des personnes en situation de handicap, merci d'attribuer votre taxe professionnelle à la Fondation de l'Armée du Salut.



CHOISISSEZ DE VERSER VOTRE SOLDE À UN OU PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DE LA FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT

Pourquoi est-il important de choisir le bénéficiaire ?

Il s'agit du seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire. Vous savez exactement comment sera utilisé votre argent.

C'est une manière de créer du lien entre votre entreprise et un établissement d'enseignement, de soutenir des actions précises et identifiées, de donner du sens à ce versement.

Pourquoi choisir la Fondation de l'Armée du Salut ?

Nous verser votre taxe d'apprentissage représente un acte fort, un acte d'engagement en faveur d'une mission humaniste et solidaire.

Concrètement, cet argent servira à acheter du matériel pédagogique, à équiper des ateliers, à enrichir la mission éducative de la Villa Blanche Peyron, de l'Institut Nazareth et du Domaine d'Auvilliers.

**POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION,
VOUS POUVEZ CONTACTER
NOTRE SERVICE DONATEURS**

Par téléphone : au 01 43 62 24 18
Par mail : donateurfondation@armeedusalut.fr

**Merci de votre engagement et de votre soutien pour
l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté
et des adultes en situation de handicap.**

DOMAINE DU CHÂTEAU D'AUVILLIERS

Permettre aux personnes présentant des déficiences intellectuelles de travailler et de se former

Le Domaine du Château d'Auvilliers est un vaste complexe médico-social qui comprend un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Son but ? Faciliter l'insertion professionnelle, l'épanouissement et l'autonomie des personnes présentant des déficiences intellectuelles.

Chaque personne construit un projet personnalisé en fonction de ses aspirations et de ses compétences et peut bénéficier d'un soutien professionnel, y compris pour l'apprentissage de la lecture et du calcul.

Le Domaine d'Auvilliers représente aujourd'hui une véritable plateforme de services du secteur nord d'Orléans pour personnes en situation de handicap.



LES SECTEURS D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES PROPOSÉS

- Floriculture
- Espaces verts
- Sous-traitance, maintenance
- Maintenance et hygiène des locaux
- Bâtiment (entretien général et peinture)
- Cuisine collective
- Détachement en entreprise
- Mise à disposition en entreprise



EN 2023, GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Nous avons pu financer différentes formations pour faciliter l'apprentissage et le quotidien des travailleurs. Ainsi, par exemple, nous avons pu proposer une formation sur l'entretien de matériels des espaces verts ainsi que sur l'utilisation des chariots élévateurs. Nous avons également été en mesure d'acheter du matériel pédagogique (tablettes).



ARTENAY (45)

NOS PROJETS AVEC VOUS À NOS CÔTÉS

TAXE
D'APPRENTISSAGE
2024

La formation numérique est un projet que nous souhaitons mener sur le long terme car les outils informatiques ne sont pas maniables facilement pour chacun de nos travailleurs. Pour cela, nous organisons une formation initiale au numérique sur tablette pour personnes en situation de handicap.



“ L’achat de matériel numérique ainsi que les formations permettent aux travailleurs en situation de handicap de développer leur autonomie professionnelle (gestion des planning, gestion des fiches techniques...), ce qui nous permet de mieux les accompagner vers l’inclusion sociale et professionnelle.

”

Onesphore Muhire,
Directeur du Domaine d'Auvilliers

Une action conjuguée autour de l'éducatif, du pédagogique et du soin pour des jeunes de cinq à vingt ans

Les enfants et les jeunes accueillis à l'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique de Nazareth (ITEP) présentent des troubles cognitifs et relationnels, de grosses difficultés de concentration et d'apprentissage.

Pendant parfois des années, le système scolaire les a considérés comme des perturbateurs alors que leurs troubles relèvent de processus handicapants.

À l'ITEP, ils alternent séances de soin, cours d'enseignement général et ateliers. Ils y restent entre un et cinq ans, le temps pour nos équipes de les aider à reprendre confiance en leurs capacités, à acquérir de nouveaux « savoir-être » et savoir-faire pour favoriser leur insertion scolaire et professionnelle.

LES FORMATIONS PROPOSÉES :



- Section d'éducation générale et professionnelle
- Passage du CFG (Certificat de Formation Générale)
- Dispositif PIX (anciennement C2I) : permet d'évaluer les compétences numériques des élèves
- Apprentissage préprofessionnel avec ateliers proposés à tous :
 - Réparation de cycles
 - Entretien d'espaces verts
 - Découverte des métiers du bâtiment
 - Remise en état de matériels et d'outils électriques
 - Cuisine
 - Aménagement
 - Socio-esthétique
 - Formation aux premiers secours



EN 2023, GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

L'établissement a fait l'acquisition de nouveaux équipements informatiques : 4 ordinateurs portables, un poste informatique ou encore un appareil photo.





NOS PROJETS AVEC VOUS À NOS CÔTÉS

- Équipement de la cour de récréation avec du mobilier urbain : banc, tables de pique-nique ...
- Achat de matériel informatique
- Projet d'ouverture d'une Unité d'enseignement externalisé à la rentrée 2024

“ *L'accueil des enfants en situation de handicap nécessite d'avoir une attention toute particulière à l'organisation de leur cadre de vie et aux équipements à leur disposition. Le cadre de vie doit être composé d'espaces chaleureux et bienveillants pour les sécuriser. Les équipements doivent être adaptés pour leur permettre de compenser leurs difficultés. Toutes ces attentions renforcent leur accès aux apprentissages et participent à une meilleure inclusion sociale et scolaire.* ”

Patrick Mardille-Vidal,
Directeur de l'Institut Nazareth

VILLA BLANCHE PEYRON

Accompagner des enfants et des adolescents en situation de handicap psychologique à se construire en développant leurs capacités

La Villa Blanche Peyron - Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP) à Nîmes – accueille des enfants souffrant de troubles du comportement qui perturbent, parfois gravement, leurs relations avec les autres et leur scolarité. Pourtant, ces jeunes ont les capacités intellectuelles nécessaires. Pour apprendre à vivre en collectivité, à développer leurs potentiels et acquérir des connaissances scolaires et préprofessionnelles, ils peuvent compter sur une équipe interdisciplinaire qui construit avec eux un projet personnalisé dans le but d'une réintégration scolaire ou pour suivre une formation professionnelle.

LES FORMATIONS PROPOSÉES :



- Unité d'enseignement général, adaptée aux difficultés des jeunes
- Passage du CFG (Certificat de Formation Générale)

- Jardins et espaces verts dans l'institution mais aussi chez des particuliers : coupe, entretien, plantation...
- Entretien et maintenance des bâtiments
- Restauration d'objets divers et création de meubles
- Atelier cuisine (aide à la préparation des repas)
- Aménagement intérieur et décoration (enduit, peinture,...)
- Initiation aux métiers du bâtiment (atelier vélo, réparation de petit matériel, atelier plomberie, atelier électricité,...)
- Médiation croc'mobile : aide à la préparation des repas, services et ventes à l'extérieur, travail sur la posture professionnelle



EN 2023, GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE :

Acquisition de matériel pour faciliter l'apprentissage :

- Achats supplémentaires d'outils adaptés aux jeunes pour les boîtes métiers de l'atelier technique.
- Achat de livres pour la bibliothèque préprofessionnelle.

Aménagement des locaux :

- Création de vestiaires afin que les jeunes puissent se changer avant de se rendre en atelier technique.
- Création d'un établi dans le but de travailler le bois.



TAXE
D'APPRENTISSAGE
2024

NOS PROJETS AVEC VOUS À NOS CÔTÉS

- Poursuite des achats et de l'entretien d'outils adaptés aux jeunes accueillis au sein des ateliers techniques.
- Achat de matériel électroportatif.
- Mise en place d'un éco jardin pour travailler la valorisation, la sensibilisation à l'écologie et répondre à la mise en place des normes RSE.
- Formations spécifiques pour l'éducateur technique afin de maintenir et développer ses compétences professionnelles.
- Poursuite des achats de livres pour la bibliothèque préprofessionnelle avec achat de livres, revues...

“ Les objectifs de l'atelier technique sont définis par la singularité des jeunes accompagnés au sein de celui-ci : l'objectif général de l'atelier technique est de pouvoir inscrire ces adolescents dans un processus de « formation » leur permettant de recevoir un enseignement adapté et diversifié ayant pour but d'acquérir des prérequis, des bases techniques et manuelles, afin qu'ils puissent tendre, se projeter vers un apprentissage préprofessionnel. La polyvalence de l'atelier permet de proposer différents supports de travail autour de plusieurs corps de métiers comme la gestion des espaces verts (entretien, potager écoresponsable), le travail du bois et les métiers du bâtiment (électricité, peinture, plomberie, etc.). L'atelier technique accueille une vingtaine de jeunes sur la semaine et possède plusieurs fonctions recouvrant des notions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques. ”

Laurence Lindauer,
Directrice de la Villa Blanche Peyron



**LA FORMATION EST LA CLÉ DE L'AVENIR,
NOUS EN SOMMES CONVAINCUS.**

**En choisissant de verser
votre taxe d'apprentissage
à la Fondation de l'Armée du Salut,
vous investissez sur l'avenir.**



La Fondation de l'Armée du Salut
60, rue des Frères-Flavien - 75976 Paris cedex 20